

Division No 3 — Un gouverneur à élire — Officier-rapporteur : Dr A. A. Duhamel — Sur 25 médecins qualifiés, 24 ont voté, dont 12 pour le Dr Plante et 12 pour le Dr Henri Trudel. Les deux candidats ayant égalité de voix lors du dépouillement du scrutin, l'officier-rapporteur vota pour le Dr I. A. Plante.

Gouverneur élu : Dr I. A. Plante (réélu).

#### DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

Division No 1 — Un gouverneur à élire — Officier-rapporteur : Dr J. O. Ledoux — Sur 10 médecins qualifiés, 7 ont voté, dont 5 pour le Dr W. Lamy, et 1 pour le Dr L. S. Bachand. Un bulletin a été rejeté parce que le signataire accordait son suffrage à un médecin qui n'était pas éligible.

Gouverneur élu : Dr W. Lamy.

Division No 2 — Un gouverneur à élire — Officier-rapporteur : Dr S. A. Banfill — Sur 15 médecins qualifiés, 6 ont voté pour le Dr C. J. Edgard. Aucun autre vote n'a été donné.

Gouverneur élu : Dr C. J. Edgard.

Division No 3 — Un gouverneur à élire — Officier-rapporteur : Dr E. Chicoine — Sur 17 médecins qualifiés, 8 ont voté, dont 6 pour le Dr A. Thibault. Deux bulletins ont été rejetés parce qu'ils étaient en faveur de l'officier-rapporteur.

Gouverneur élu : Dr Alphonse Thibault (réélu)

M. le Dr Marsolais fait alors l'appel nominal des gouverneurs : Ahern, Asselin, Beaudry, Blagdon, Boucher, Boulet, Brochu, Catellier, Côté, D'Amours, de Martigny, Dolhéc, Edgard, Foucher, Gauvreau, Girouard, Jobin, Laberge, Ladrière, Lafleur, Lamy, Laurendeau, Lessard, MacDonald, Marsolais, Mignault, Moreau, Normand, Ostiguy, Paquin, Plante, Plourde, Prévost, Roddick (en remplacement du Dr Gardner empêché), Simard, Sirois, Smith, Sylvestre, Thibault.

Absent : Genest.

On procède alors aux élections : Les docteurs DAMOURS et LESSARD sont nommés scrutateurs.

Proposé par les Drs SIMARD et CÔTE, que le Dr Sirois soit nommé président.

Proposé par les Drs PLANTE et SYLVESTRE, que le Dr Normand soit nommé président.

Le Dr NORMAND, 20 voix.

Le Dr SIROIS, 19 voix.

Le Dr NORMAND (de Trois-Rivières) est en conséquence élu président.

Le Dr Brochu cède alors le siège de la présidence qu'il occupait au Dr Normand.

Le Dr NORMAND après avoir prononcé l'allocution suivante demande que les élections continuent immédiatement :

Messieurs,

En prenant le siège présidentiel de cette association je désire vous exprimer mes plus sincères remerciements. Je me rends très bien compte que l'honneur de la présidence n'est pas due à ma valeur, mais à une série de circonstances toutes particulières. Quand on jette un coup d'œil rétrospectif sur l'évolution de notre collège on constate que de nombreux changements depuis 1898 ont été accomplis. Une complète réorganisation du collège fut faite à cette époque et les docteurs L. G. O. Simard, sénateur Fiset et moi-même furent les seuls, je crois, qui à cette époque furent réélus. Depuis cette date de nombreuses questions ont agité l'esprit de ce bureau mais il s'en faut que toutes aient été résolues. Je concède de suite que la représentation du Bureau de la Profession Médicale se fait sur de bien meilleures bases. La tenue des livres a été grandement améliorée et le rôle dévolu à chacun des officiers est mieux défini. Mais les autres grandes questions : le programme d'études pour l'examen préliminaire et l'examen professionnel, la réciprocité tant interprovinciale qu'avec l'Angleterre, la création d'un Bureau central d'examineurs, les rapports des Universités avec ce Bureau, les cours de 5 ans, l'établissement d'un Conseil de discipline sont autant de questions importantes, je devrais dire vitales, qui sont encore pendantes et se trouvent à l'ordre du jour de ce Bureau. Messieurs, j'accepte la présidence avec toutes ses responsabilités et ses obligations. Je me sens encore assez jeune, et tout mon dévouement, toute mon énergie vous sont d'avance acquis. Avec le concours des officiers que vous allez élire, avec votre concours à tous, il me sera facile de diriger vos débats et d'arriver à faire donner une solution pratique à toutes ces questions.

En terminant, je vous exprime de nouveau ma plus sincère reconnaissance. J'aime à croire que mon ami le Dr Sirois sera aussi heureux de me voir occuper ce fauteuil que j'aurais été moi-même heureux de l'y voir.

Le Dr de MARTIGNY secondé par le Dr MARSOLAIS, propose que le Dr LAFLEUR soit nommé premier vice-président.

Le Dr LAFLEUR est nommé à l'unanimité.

Le Dr SIROIS secondé par le Dr GAUVREAU, propose que le Dr SIMARD soit nommé second vice-président.